

Évolutions macroéconomiques et financières récentes

En République centrafricaine, l'effet de la COVID-19 sur la santé a été limité mais les conséquences économiques de la pandémie ont été importantes —en raison de la faible demande mondiale de matières premières agricoles et de ressources minières et du ralentissement des activités économiques et de la demande des ménages résultant des mesures prises pour contenir la propagation de la maladie. En 2020, la croissance économique a diminué au taux de 0,4 %, contre 4,5 % en 2019. Les secteurs les plus touchés sont le commerce, l'hôtellerie, les mines et l'agriculture. L'inflation est passée de 3,5 % en 2019 à 2,9 % en 2020, reflétant l'effet combiné de l'amélioration de la sécurité sur le couloir allant du port de Douala à Bangui, la ville principale, et la baisse de la demande de denrées alimentaires à la suite des mesures de confinement. Le solde budgétaire est passé d'un excédent de 0,2 % du PIB en 2019 à un déficit de 2,2 % du PIB en 2020, en raison d'une baisse des recettes provenant des paiements, des droits d'accises et de la taxe sur la valeur ajoutée, due à des perturbations de la production et à la suspension de certaines activités économiques. Le pays a également connu une détérioration modérée de la balance du compte courant, de -5,0 % du PIB en 2019 à -5,7 % du PIB en 2020. Ce déclin reflète une baisse des exportations due à la déréglementation de la production et de la demande mondiale liée à la pandémie.

Perspectives et risques

Les perspectives devraient être favorables pour l'économie de la République centrafricaine à condition que la pandémie s'atténue et que la demande mondiale commence à se redresser d'ici mi-2021. La croissance du PIB réel devrait être

de 3,3 % en 2021 et de 5,1 % en 2022. Le rebond de la croissance proviendrait de l'achèvement des projets énergétiques et de la reprise des activités agricoles et minières. L'inflation se maintiendrait à 2,7 % au cours des deux prochaines années, pourcentage situé dans les limites de la norme de 3 % de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Les efforts de réforme des finances publiques devraient permettre de réduire le déficit budgétaire à 0,2 % du PIB en 2021 et 2022. Le déficit du compte courant devrait se stabiliser à 5,4 % du PIB en 2021 et 2022. Les principaux risques de ce scénario sont l'instabilité politique et institutionnelle et l'insécurité permanente dans les régions du nord du pays, l'extension de la pandémie de COVID-19 au-delà de la deuxième moitié de 2021 et des perturbations dues aux troubles postélectorales.

Questions et options de financement

La République centrafricaine est exposée à un risque élevé de surendettement en raison de sa grande vulnérabilité aux chocs extérieurs et du risque de change lié au niveau élevé de sa dette extérieure. L'encours de la dette publique s'élevait à 629,3 milliards de francs CFA (1,1 milliard de USD) en 2019, dont 76,5 % de dette extérieure. Le taux d'endettement est passé de 50,3 % du PIB à la fin de 2017 à 47,1 % à la fin de 2019, en deçà du plafond de 70 % imposé par la CEMAC. La reprise économique en 2021 et la mise en œuvre de grands projets structurants dans le cadre du Plan national de relèvement et de la consolidation de la paix en RCA (RCPCA, 2017–2023) seront financées par des ressources fiscales, l'aide internationale et la dette publique. Pour réduire la vulnérabilité de sa dette, la République centrafricaine devrait mener une politique d'emprunt prudente et renforcer la gestion de sa dette publique.



Source : Les données datent de décembre 2020 et proviennent des autorités nationales; données pour 2020 sont des estimations et données pour 2021 et 2022 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.